

Inflation

- [Déjà, avant toute chose et par rapport à ce qui s'entend de façon dominante dans la presse, il n'y a pas de risque d'hyperinflation, sauf à considérer, par relativité, que l'inflation soit aujourd'hui « ressentie » d'autant plus fortement que nous venons de sortir d'une période assez longue de déflation ce qui, là aussi relativement, a longtemps été considéré comme pire. Ce contraste est d'ailleurs plus spécifique à l'Europe et au Japon qu'à l'ensemble des pays.

Si l'étalon de référence et de mesure est celui de l'inflation des années 1970 et de la stagflation qui l'accompagnait et non pas celui de l'après-Seconde Guerre mondiale où l'inflation restait en dessous du niveau de croissance, pour la France, par exemple, 4,14 contre 5,7 en moyenne entre 1960 et 1971, c'est que comme nous le disons dans nos textes plus théoriques ¹, le capital fonctionne aujourd'hui sur le mode de la reproduction rétrécie et de la capitalisation différentielle, NDLR].

- À long terme, si la baisse des taux d'intérêt que nous connaissons depuis une quinzaine d'années est grandement artificielle, puisqu'elle a été suscitée par les décisions des banques centrales, il n'en reste pas moins qu'elle s'inscrit dans une tendance historique de très long terme. L'historien britannique de l'économie Paul Schmelzing a pu établir une série longue de taux d'intérêt pratiqués au sein de l'économie dominante. Cette série commence à Venise au XIII^e siècle et se termine à New York au XXI^e siècle. D'après ces calculs, de 1400 à 2000, nous sommes passés d'un taux d'intérêt réel (c'est-à-dire diminué du taux d'inflation) de 9,1 % à 1,3 %. Une telle évolution traduirait essentiellement la sécurité renforcée des opérations financières. L'affirmation progressive de l'État de droit, en mettant en place des procédures normalisées de cessation d'activité des entreprises et en imposant aux États de respecter leur signature, a réduit les incertitudes sur l'avenir des emprunteurs et sur leur capacité à honorer leurs engagements. Cela a conduit à la quasi-disparition des primes de risque incorporées dans les taux d'intérêt et permis de rapprocher ceux-ci de ce que les économistes appellent le taux d'intérêt naturel.

- Ce taux d'intérêt naturel est et a été au centre de nombreuses recherches théoriques d'économie. Nous pouvons ainsi évoquer le modèle de croissance de Robert Solow qui lui a valu l'attribution du prix Nobel en 1987, ou les travaux de Maurice Allais, ou encore la règle d'or de l'accumulation formulée par Edmund Phelps. Que disent ces économistes ? Que le taux d'intérêt de long terme doit être égal à celui de la croissance potentielle. Quant à ce taux de croissance potentielle, il est égal à la somme de l'évolution de la productivité, c'est-à-dire de l'efficacité du capital et de l'évolution de la quantité de travail disponible, c'est-à-

dire de la situation démographique.

Toute situation économique qui ne réalise pas cette égalité est déséquilibrée. C'est en particulier sur ce constat que s'appuie Thomas Piketty dans *Le Capital au XXI^e siècle*. Il y affirme en effet la nécessité économique de corriger par l'action fiscale l'inégalité « $r > g$ », formule mathématique devenue une des références du livre, où « r » représente le taux d'intérêt et « g » le taux de croissance potentielle (*Les Échos*, le 16 février 2022)

Sur la séquence de moyenne durée qui vient de s'écouler, l'inflation n'a jamais atteint un tel niveau depuis 1978, mais elle est plus conjoncturelle que structurelle. Et de ce fait la réponse ne peut être conventionnelle. D'abord, elle ne correspond pas au classique cas d'un excès de demande globale, que ce soit par le biais de l'investissement des entreprises, très inégal suivant les secteurs ou par l'augmentation de la consommation des ménages là aussi très inégale suivant les catégories de revenus. Ensuite, le choc d'offre produit par la crise sanitaire ne peut être compensé par une augmentation des taux d'intérêt. Ce choc ne concerne pas un seul secteur, par exemple celui de l'énergie qui semble moins fort que prévu ou celui des produits agricoles qui semble plus fort que prévu dans la mesure où il y a de plus en plus d'intégration d'un ensemble de consommations intermédiaires dans un produit final. Ainsi la production d'engrais s'est renchérie de 80 % en un an ce qui a eu une influence sur les moyens de productions agricoles qui ont augmenté de 16 %, touchés aussi par l'augmentation du prix des céréales. Actuellement, l'agriculture est majoritairement industrielle, elle dépend des engrais azotés synthétiques, ce qui veut dire que notre système agroalimentaire dépend des énergies fossiles. Et alors que la crise sanitaire semblait avoir eu un effet critique sur ce type d'agriculture et la nécessité de la verdir, la guerre en Ukraine recrée une tension sur les productions céréalières qui pousse à nouveau le lobby agricole vers l'idéologie de la production maximum et la reconstitution de réserves.

La hausse des prix montre combien la production alimentaire est désormais intégrée au reste de l'économie. Cette interdépendance s'observe à plusieurs niveaux : l'importance des échanges commerciaux (en moyenne, 20 % des calories consommées dans un pays proviennent d'importations) ; la complémentarité entre les activités de production et de commercialisation ; et les arbitrages (selon les prix) entre alimentation humaine, alimentation animale et biocarburants, pour des cultures comme la betterave, le soja ou le maïs. Face à cette interdépendance multiple, les solutions constituant à considérer l'agriculture comme un secteur à part, séparé du reste de l'économie et exclusivement domestique, comme les interdictions temporaires à l'exportation, le contrôle des prix alimentaires, ou la mise en place de stocks nationaux, sont vouées à l'échec (Akiko Suwa-Eisenmann est professeure à l'École d'économie, *Les Échos*, le 2 février). La tension n'est pas

due à des questions climatiques, mais à la croissance de la demande de pays comme la Chine qui a besoin de maïs pour reconstituer son cheptel porcin après l'épidémie de peste porcine africaine.

- Un changement de politique monétaire n'est pas la solution, car il n'aura pas d'influence sur ces mécanismes [et reproduirait l'erreur de 2008 et 2011 où le même type de choc extérieur avec l'augmentation des prix de l'énergie avait conduit à un resserrement monétaire et à la stagflation, NDLR]. Les « phares » traditionnels de l'activité économique ne sont pas plus éclairants. La « règle de Taylor », qui permet de déterminer le niveau des taux d'intérêt en fonction de l'inflation et de la production, exige de connaître une « croissance potentielle » qu'aucun économiste ne sait plus calculer. Quant à la « courbe de Phillips » qui relie salaires et chômage, elle s'était aplatie, ce qui signifie que l'inflation est devenue moins réactive à l'activité économique (*Les Échos*, le 17 janvier). À cela s'ajoute la spécificité européenne. Elle est composée de dix-neuf pays très disparates. Depuis 2012 et la crise de la monnaie unique, la BCE est *de facto* l'institution qui maintient ensemble cette construction politique. La BCE doit régulièrement intervenir pour que les taux italiens ou grecs ne grimpent pas trop. Son rôle, sans que ce soit officiellement dit, est largement de soutenir le maillon le plus faible, quitte à en faire trop pour les économies solides. Dans sa construction actuelle — une banque centrale unifiée, mais des budgets et des économies séparés —, la zone euro est condamnée à un biais de politique monétaire accommodante (*Le Monde*, le 2 février). Pourtant, la situation est bien différente de celle qui prévalait en 2010. D'abord, « les taux italiens restent aujourd'hui relativement bas et proches de leur niveau d'avant la pandémie », rappelle Guillaume Derrien. « Le taux apparent de la dette italienne est aujourd'hui de 2,2 % alors qu'il atteignait 5 % au début des années 2010. Quant à la charge de la dette, elle représente 3,5 % du PIB en 2022, contre près de 6 % au milieu des années 2000 », explique Jésus Castillo. La pression est donc moins forte sur les finances italiennes à court terme qu'il y a dix ans avec un endettement pourtant bien plus important. D'autant que l'État a allongé la maturité de la dette (la durée de vie de l'emprunt), passée de 5 ans en moyenne lors de la crise de 2010 à 7 ans aujourd'hui. Ensuite, « le risque italien est moins élevé que par le passé, notamment parce que le pays dégage un excédent de sa balance courante alors qu'il accusait un déficit important lors de la crise des dettes souveraines, en 2010 », souligne Guillaume Derrien. Sur le plan conjoncturel, « la croissance est soutenue, elle pourrait franchir encore 4 % cette année après 6,5 % l'an passé. Les entreprises italiennes ont beaucoup investi malgré le Covid, et ce mouvement devrait se poursuivre cette année, avec la montée en puissance du plan de relance européen, qui bénéficiera largement à l'Italie », affirme l'économiste de BNP-Paribas (*Les Échos*, le 7 février).

- Cette différence entre le rôle et l'intervention de la BCE par rapport à la FED est cruciale parce que les États-Unis ont doté ce bras (la banque centrale) aujourd'hui stratégique dans l'économie de la croissance, d'une mission de plein-emploi dont le corollaire est un soutien à l'économie américaine jusqu'à son plein potentiel. Une croissance maximale permettant d'asseoir le rang du pays au niveau mondial. À l'inverse, en consacrant une politique monétaire reposant exclusivement sur la stabilité des prix et sur la modération salariale, la zone euro s'est inscrite dans une logique de croissance sous-optimale visant à profiter relativement de la demande étrangère ; une stratégie principale de compétitivité plutôt que de croissance, synonyme de stagnation économique (Cf. Goetzman, *Les Échos*, le 11 mars). Le premier révélateur a été la pandémie et la dépendance aux masques et Doliprane, le second est la guerre en Ukraine et la dépendance au gaz, engrais, etc.

- Pour lutter contre l'inflation Leclerc à la parade, la baguette à 29 centimes soit 10 c de moins que Super U et Intermarché, 16 de moins que Carrefour. Devant ce prix virtuel et alors que le prix de la farine augmente, l'enseigne a trouvé une parade à l'augmentation des salaires (le cuisinier Thierry Marx, le bien nommé, s'indigne pour « la filière agricole qu'on assassine », in *Libération* le 19 janvier). Il est vrai que l'inflation ne touche pas toutes les catégories sociales de la même façon, puisque l'alimentation et l'énergie ne pèsent pas du même poids dans le panier des ménages, mais à l'inverse de ce qu'avance J.-P. Fitoussi dans *Libération*, le 22 février, quand il compare l'inflation d'aujourd'hui à celle des années 70 comme si c'était une nouveauté, il en est toujours ainsi même avec des modalités différentes. L'argument sur le raisonnement « en moyenne » qui aplatit les écarts est plus recevable, mais là aussi il n'est pas nouveau sauf à considérer que les inégalités de revenus du travail ont augmenté et ne sont pas compensées ou fortement limitées par la redistribution... ce que les statistiques sur la France démentent. [C'est plutôt le type de revenus que son montant qui intervient. Ainsi, fonctionnaires et retraités, quels que soient leurs revenus sont plus impactés que les salariés du privé y compris au SMIC et surtout des grandes entreprises dont l'indexation des salaires est plus ou moins mécanique par rapport aux salariés des branches qui se retrouvent constamment à courir derrière les augmentations automatiques de celui-ci en raison de la hausse des prix, NDLR]. La question d'un retour à une politique des revenus n'étant pas prévue, c'est le choix fiscal qui est fait avec les mesures ponctuelles et dédiées (*Libération*, le 22 février). Or, ce n'est pas cela qui gonflera la demande, alors même que ce sont dans les catégories les plus en difficulté financière que la propension à consommer est la plus forte.

- Une des vertus de cette accélération aurait pu être de mettre de l'huile dans les rouages économiques en trompant les travailleurs comme le montrent les économistes classiques. À court-terme, l'illusion monétaire des salariés, dont la rémunération progresse moins vite que

les prix, permet de réduire le chômage. En effet, les travailleurs sont censés former leurs anticipations à partir des prix observés à la période précédente, ce qui est trompeur. La hausse des salaires nominaux suite aux négociations collectives augmente leur envie de revenir sur le marché du travail et de travailler plus même si leur salaire réel baisse. Les entreprises multiplient les embauches face à la diminution des salaires réels. L'inflation a alors une influence positive sur l'économie. Mais les salariés ne se bercent pas d'illusions comme le montrent les récents sondages sur le « ressenti » d'une baisse du pouvoir d'achat. Ils sont plus keynésiens que classiques. Keynes estimait en effet que les travailleurs sont « des économistes plus raisonnables que les auteurs classiques quand ils résistent aux réductions des salaires nominaux ». Une des explications est que l'énergie est la première cause de l'accélération de l'inflation. Or, l'appréciation du pouvoir d'achat résulte souvent d'une attention particulière aux produits les plus consommés et indispensables. Le fait que la hausse touche les prix du gaz et de l'essence réduit le biais de perception entre l'inflation mesurée et ressentie (*Les Échos*, le 1^{er} mars).

- Bref, si on veut résumer ou plutôt synthétiser toute cette séquence, on peut dire que l'orthodoxie monétaire est devenue une théorie hors-sol la guerre en Ukraine venant succéder à la crise sanitaire, le tout dans la perspective plus large des plans de transition énergétique à financer. C'est un peu comme si toutes les situations étaient devenues à ce point exceptionnelles qu'elles en deviennent une nouvelle norme dérogatoire et que ce soit l'orthodoxie monétaire qui fasse maintenant figure d'exception. Ce qui s'est imposé depuis quelques années, c'est une configuration de financement quasi administrée des États par rachats d'actifs par la BCE et cela, en opposition avec un discours de la Commission européenne qui parle toujours en termes de conditionnalité des aides (cf. B. Lemoine, *Libération*, le 28 mars). Mais cette faillite théorique n'est pas suivie d'effets « anti-système ». Aucun gouvernement ne se livre à un contrôle des prix, hormis pour le gaz chez certains ; ils sont laissés à la discrétion du secteur privé concurrentiel avec éventuellement des mesures de compensation prises pays par pays. On assiste donc à la réactivation d'un discours sur la dette qu'il va bien falloir rembourser « quoiqu'il en coûte là aussi avec l'idée qu'il va falloir la faire payer aux populations en général puisque ni le marché ni les puissants ne seront vraiment mis à contribution ; la question de sa soutenabilité ne semble même plus évoquée du fait que les économistes orthodoxes parient sur une remontée des taux d'intérêt. Mais la dette publique étant devenue une source de financement du marché financier, comment la BCE pourrait-elle taxer ce qui nuirait à son propre mécanisme de transmission de politique monétaire ? C'est la limite interne à la gestion « réussie » de la crise actuelle. L'arme monétaire ne redistribue pas la donne et ne sert que de matelas amortisseur reproduisant et amplifiant les inégalités (*ibid.*).

Dans le même ordre d'idée et comme l'écrit l'économiste Benjamin Lemoine dans *La Démocratie disciplinée par la dette (La Découverte)*, «les institutions publiques de la dette et de la monnaie (Trésor et Banque centrale) opèrent aujourd'hui comme une usine à garantie de l'industrie financière privée». Avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions prises en représailles par les Occidentaux, les Etats en viennent à se servir de la finance globale comme d'une arme: gel des réserves internationales, déconnexion du réseau de messagerie interbancaire Swift, interdiction de transactions, etc. Cet usage guerrier de la déglobalisation financière révèle que les États ont bien la capacité d'intervenir dans les rouages de la finance, de la recloisonner, de la balkaniser quand telle est leur volonté. C'est aussi ce qu'a montré la menace du gouvernement canadien de geler les avoirs bancaires et les polices d'assurance des camionneurs qui manifestaient, en février, à Ottawa, contre les restrictions sanitaires. Les relations commerciales et financières ont toujours eu une dimension politique, mais la guerre en cours leur confère un rôle central, *via* l'intervention politique des États.

Si, en revanche, il n'a pas été possible jusqu'ici de débrancher du réseau Swift des banques implantées dans des paradis fiscaux ou de suspendre les transactions sur les dark pools (plates-formes opaques de transactions financières), c'est que telle n'est pas la volonté des États. La déglobalisation de la finance ne rime donc pas forcément avec la définanciarisation de l'économie – elle sauvegarde plutôt la poursuite de son expansion (cf. Jezebel Coupey-Soubeyrand, *Le Monde*, les 3 et 4 avril).

– **flux financiers.** En 2000 la banque Goldman-Sachs redistribuait abondamment ses profits à ses employés, à tel point que le plus modeste assistant y était millionnaire. Ce temps béni serait-il revenu à Wall Street ? Selon le *Financial Times*, les stars de la banque américaine — Morgan Stanley, JP Morgan Chase, Citygroup, Goldman Sachs et Bank of America — ont versé pour 142 milliards de dollars (125 milliards d'euros) de salaires et bénéfices à leurs employés en 2021. Pour sauver le monde de la récession, notamment durant la crise sanitaire, les banques centrales ont créé, par leurs politiques de rachats d'actifs et de taux d'intérêt voisins de zéro, un océan d'argent dont les premiers bénéficiaires ont été les banques d'affaires et les fonds d'investissement. [Cela accroît évidemment les écarts de richesse, mais cet argent propulse la Bourse vers les sommets et finance aussi largement l'innovation et les grandes firmes, ce qu'oublie souvent les tenants de la déconnexion entre finance et « économie réelle », NDLR]. Selon une étude du cabinet PitchBook, citée par l'AFP, les fonds de capital-investissement ont placé 1200 milliards de dollars aux États-Unis en 2021, soit 50 % de plus qu'en 2019, et 754 milliards en Europe (+ 60 %). Par étonnant qu'en France, les licornes surgissent à chaque coin de rue. Effet positif donc, les entrepreneurs trouvent des financements pour leurs projets, même les plus risqués. Mais le gouvernement voudrait

orienter ce flot d'argent vers des jeunes pousses industrielles seules à même de pouvoir créer de l'emploi local. Cet argent devrait aussi être utile pour financer la transition énergétique. (*Le Monde*, le 20 janvier).

- Sur les quatre derniers mois de 2021, le Livret A et le Livret de développement durable et solidaire accusent une décollecte de près de 5 milliards d'euros, selon les chiffres de la Caisse des Dépôts. Au total, la collecte annuelle atteint 19,21 milliards, un montant qui reste très élevé. Mais la parenthèse de la sur-épargne semble terminée. Un doublement du taux de rémunération du Livret A et du LDDS est prévu au 1^{er} février. Le Livret A a terminé l'année dans le rouge en signant une décollecte importante témoignant du retour de la vie d'avant, du moins dans les comportements d'épargne », souligne Philippe Crevel, le président du Cercle de l'Épargne. « Les hausses de taux dopent temporairement les versements, mais ont peu d'effets sur la durée », nuance Philippe Crevel. (*Les Échos*, le 24 janvier).

Souci de prévenir l'inflation ?

Politique économique

- À chaque fois, un choc politique ou économique imposait de modifier le financement de la dette publique et de repenser le développement industriel. Les références à des expériences passées, quelquefois réhabilitées, ou à des écrits d'économistes ont servi à la fois de répertoire, de boîte à idées pour penser de nouvelles normes, mais rarement de façon explicite et de manière cohérente. Si Emmanuel Macron a eu raison de relancer la dépense publique pour contenir les risques économiques liés à l'épidémie de Covid-19, c'est parce qu'une épidémie relève de l'économie publique, et c'est une politique publique qui est pertinente pour la combattre. En effet, la contagion échappe aux individus, de sorte que se préserver d'un virus ou en préserver les autres ne relève pas de la liberté individuelle (*Le Monde*, les 22-23 janvier). C'est ce que les gouvernements ont essayé de démontrer à leurs populations pour justifier leurs manquements aux libertés et tenter de contrer les mouvements anti-passe sanitaire.

- État et trusts pharmaceutiques. Le secteur pharmaceutique est aujourd'hui à la fois une économie ultra-subsventionnée et un système capitaliste ultra-monopolistique. Les accords passés entre les États et les firmes pharmaceutiques pour les vaccins contre le Covid illustrent bien. Des clauses de confidentialité drastiques y sont incluses. On ne connaît donc pas exactement l'argent public investi, mais les montants colossaux, passent par plusieurs canaux : financements directs, contributions en nature dans le cadre de partenariats public-privé, crédits d'impôt, préachats. Le remboursement des produits de santé est aussi une

garantie de paiement très spécifique au secteur pharmaceutique. Pour les vaccins à ARN messager (ARNm), de l'argent public a été investi bien avant la pandémie, pendant trois décennies, suivant le fonctionnement habituel de la recherche médicale. Il est donc totalement faux de dire que les firmes ont développé un vaccin en un an. Pfizer a fini de développer le vaccin qu'il a récupéré en signant un accord de collaboration avec BioNTech. À partir de l'an dernier, une nouvelle manne de financements publics a été ajoutée, pour soutenir le développement et la production à travers le préachat de doses de vaccins. L'argument est toujours le même : il faut garantir l'achat des doses à l'avance en espérant que les firmes proposent d'emblée des prix plus intéressants sur de gros volumes — sachant qu'on est dans l'incapacité de juger ces prix puisque l'on n'a pas d'information. On commence aujourd'hui à voir les profits records que cela va générer... S'y ajoute l'octroi de monopoles, notamment les brevets qu'accordent les États (cf. Gaëlle Krikorian, sociologue, consultante sur les questions de santé, ancienne responsable du programme d'accès aux médicaments de Médecins sans Frontières (MSF) entre 2018 et 2020. (Cf. *Alternatives économiques*, juillet 2021 ²).

- Contre tous les discours sur la santé sacrifiée à l'économie, L'obligation de télétravailler au moins 3 jours par semaine est prolongée jusqu'au 2 février. MEDEF, CPME et U2P auraient préféré un retour à l'incitation. Les entreprises « se conformeront aux demandes du gouvernement », a réagi le Medef. Mais, a ajouté l'organisation dirigée par Geoffroy Roux de Bézieux, « elles regrettent cette décision qui va peser sur certains secteurs de l'économie et sur le moral des collaborateurs. Nous aurions préféré l'incitation à la contrainte ». Dans le même ordre d'idée à contre-courant de la vulgate, les embauches en CDI ou CDD longs ont relégués au second plan les CCD courts du fait de la difficulté à trouver du personnel aux conditions proposées. (*Les Échos*, le 21 janvier).

- Et pour ceux qui pensent que le Covid -19 est une arme pour imposer le profit, rentrer ou sortir de Hong Kong, autrefois un non-événement, qui faisait de l'île une base régionale idéale pour nombre d'entreprises internationales, est devenu extrêmement compliqué, tant pour les personnes que pour les marchandises. Faute de liaisons, aériennes ou maritimes, fiables ou régulières, même le courrier postal n'est plus assuré avec de nombreux pays (dont la France, depuis le 11 janvier). Certains étals commencent à se vider dans les rayons frais des supermarchés, alors que la ville importe 98 % de son alimentation. Les délais des commandes en ligne sont passés de quelques heures ou quelques jours par le passé à plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avec des prix qui grimpent dans la plupart des secteurs. (*Le Monde*, le 2 février 2022).

Crise sanitaire et déqualification

Santé

[On avait déjà la prise d'importance de Doctolib pour pallier à l'absence de médecins généralistes, ce qui aboutit de fait à la suppression de la notion de « médecin traitant » que promouvait pourtant la sécurité sociale, on a maintenant l'extension des fonctions pharmaceutiques sans la médiation du personnel médical, ce qui va permettre de transformer les officines en des lieux directs d'application des mesures sanitaires gouvernementales en situation d'urgence, NDLR]. Forts d'une situation financière prospère, compte tenu de leur activité Covid, les pharmaciens abordent une nouvelle phase de la transformation de leur métier. Débutées en décembre, les négociations avec l'Assurance-maladie à propos de la future convention doivent aboutir en février. À la clé, un élargissement de leurs compétences, avec de nouvelles missions de santé pour pallier la pénurie de médecins. « Les officines doivent être le lieu de toutes les vaccinations », défend le président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, Philippe Besse. L'extension du dépistage est également au menu, pour le cancer colorectal et l'infection urinaire (*Les Échos*, le 24 janvier).

[Les pharmaciens souvent moqués comme épiciers en médicaments sont promus techniciens de surface de la santé, une belle promotion, NDLR].

Travail

- 60 % des branches professionnelles proposent encore des salaires minimums inférieurs au SMIC et 2 millions de salariés sont au SMIC. Le patronat avance timidement là-dessus même si l'hôtellerie et la restauration ont vu le minima augmenter de 16 % ce qui fait qu'il dépassera de 4 % le niveau du SMIC.

Le patronat reconnaît d'ailleurs lui-même que les « allègements Fillon » dégressifs de cotisations patronales de 2003 sur les salaires jusqu'à 1,6 fois le SMIC, ont eu un effet pervers en poussant plus à bloquer les salaires qu'à embaucher (*Libération*, le 25 janvier). Le patronat est moins prudent sur les impôts de production dont la baisse est demandée dans la continuité de la politique de l'offre qui est privilégiée depuis plus de vingt ans. Un patronat en gros d'accord sur le fond avec la ligne Macron, a fortiori depuis que celui-ci vient de reprendre l'idée de la retraite à 65 ans et un couplet habituel sur les 35 h pour chasser sur les terres de la droite en période pré-électorale. C'est du côté des entreprises de taille intermédiaires que les demandes sont les plus fortes. En gros pour les pays de l'ouest de l'Europe il se produit une convergence des SMIC compte tenu des différences de puissance

autour de 60 % du salaire médian.

Il n'y a pas que le personnel de l'hôtellerie-restauration qui se retrouve en position de force dans la période qu'on peine encore à appeler post crise sanitaire : outre le problème du vivier, le marché de l'emploi des cadres se heurte à une autre tendance post-crise. La reprise étant forte, ils sont en position de force. Ils ont la bougeotte et n'hésitent pas à aller voir ailleurs, surtout les moins de 35 ans. À cela s'ajoute un désir de reconversion élevé, qui se manifeste de plus en plus tôt. Au final, près d'un cadre sur cinq quitte volontairement son CDI après deux ans de contrat, indique Gilles Gateau, président de l'association pour l'emploi des cadres. Il signale aussi que depuis quelques mois, les entreprises indiquent à nouveau les salaires sur les annonces pour le recrutement des cadres (*Les Échos* le 25 janvier).

- Synthèse des deux articles du journal *Le Monde* sur les jeunes et le travail et la prétendue grande démission (les 25 et 26 janvier 2022). Si maintenant on passe au niveau plus pratique et concret/actuel en fonction de la crise sanitaire qui a joué comme accélérateur, il me semble qu'on peut faire la synthèse suivante :

- les jeunes sont dans la recherche d'un sens au et du travail parce qu'à la fois le type de travail proposé par le rapport social capitaliste aujourd'hui (déprofessionnalisation des métiers, tendance à la transformation du travail en « job », déclin du collectif de travail) et la perte de visibilité de l'utilité sociale dans beaucoup d'activités de bureaux par rapport à ce que représentait auparavant le travail industriel strictement défini comme productif, avec malgré l'exploitation sa dimension de participation au changement de ce monde dans la foi dans le progrès) ne fournissent plus un excès de sens permettant de s'y retrouver d'une manière ou d'une autre.

- comme ils ne trouvent pas cet excès de sens, cela renforce leur idée que le travail n'est pas une valeur morale et qu'il y a moyen de le squeezer soit en s'enrichissant par tout un tas de moyens plus ou moins légaux, soit de le mettre au second plan par rapport à la vie privée, au non-travail. La vie personnelle passe en premier comme si l'activité professionnelle et les activités militantes sur le lieu de travail et le quartier ne faisaient plus partie de la vie personnelle pourtant indiscutablement sociale, mais individualisée à outrance.

- le rapport compulsif au temps renforcé par les TIC entraîne des comportements courts-termistes, le zapping avec, comme on le voit avec la crise sanitaire une rupture record des CDI en 2021. Même phénomène aux États-Unis où certes la mobilité traditionnelle est plus grande, mais où, par rapport aux autres périodes précédentes de plein emploi, non seulement les salariés démissionnent, mais ils le font même à 40 % sans avoir trouvé préalablement un autre emploi (cf. enquête du cabinet Mc Kinsey). Ces comportements

correspondent à un discours souvent contradictoire :

1) les jeunes affirment le souhait d'un travail dont ils ressentiraient le caractère de mission, or, pour la plupart d'entre eux, ils intègrent le fait que leur désir d'autonomie et de flexibilité ne se retrouve que dans l'auto-entrepreneuriat comme fuite par rapport à l'exploitation par le salariat. [Une situation bien décrite par Negri et d'autres post-opéraïstes au sein de la revue *Futur antérieur*, à partir de l'exemple de l'Italie dans les années 1990 ; mais cette critique prend trop souvent une forme apologétique, comme renversement de la flexibilité patronale au profit des prolétaires. Cette analyse semble aujourd'hui dépassée par la vogue des travaux indépendants ou *free-lance* qui participent d'une sorte de second marché d'où se dégage une forme plus noble de l'intérim pour les plus diplômés, qui est de ne concevoir leurs tâches que sous forme de « missions ». [Les missions des jobs à la place de la mission de service public en quelque sorte ; une mission de service public qui dépassait largement le cadre du service public car, par exemple, les boulangeries, à l'époque où on pouvait encore les appeler de ce nom, avaient cette mission en assurant, souvent en coopération avec leurs collègues, une ouverture tous les jours par alternance. Dans cette mesure on comprend qu'ils ne se précipitent pas tous dans l'Éducation nationale pourtant à la recherche d'enseignants. ! Pas vraiment de plan de carrière et zapping. Le travailleur nomade comme il y a un nomadisme des identités. Fidélité et loyauté au travail sont ringardisées comme elles le sont dans la vie quotidienne. De ce point de vue il y a une cohérence qu'on ne retrouve pas dans le point suivant, NDLR]

2) volonté d'un travail en équipe d'un côté, mais exacerbation de l'autonomie individuelle et de son débouché méritocratique de l'autre. Ce n'est pas le statut qui compte puisque les identités ne sont pas fixes ; d'où la désaffection pour les postes de fonctionnaires à l'inverse de la période des Trente glorieuses. Aux USA ce nomadisme renforcé par la numérisation peut même épouser le nomadisme des entreprises. Ainsi, de la même façon que Tesla change ses implantations d'usines pour quitter la Californie trop taxatrice pour les États du sud profond, des salariés vont faire de même pour aller vers le moins-disant imposable (cf. *Le Monde*, le 26 janvier).

- ce mouvement pourrait ne concerner que les classes moyennes plutôt supérieures, mais il n'en est rien comme la crise sanitaire a pu le montrer avec la situation dans l'hôtellerie-restauration et à l'autre bout du spectre, la démission des cadres en plus grand nombre.

- [ce rapport au travail n'est certes pas majoritaire, mais, comme ne l'est pas non plus, à l'opposé, le discours sur l'ubérisation du travail et avant lui sur la précarité subie qui participe de la tendance générale à épouser la figure de la victime plutôt que celle du combattant, alors qu'à l'inverse, certains intérimaires très demandés ne voient pas l'intérêt financier

d'opter pour un CDI et font le choix de la précarité pourvoyeuse d'un salaire plus élevé même s'il est plus irrégulier. Il s'agit toujours de formes de fuite passive par rapport à ce qui est considéré comme une sorte d'esclavage salarié, NDLR].

Ainsi les faits et chiffres sont têtus et l'observation concrète du travail aujourd'hui donne le résultat le plus contre-intuitif quand tout le monde peut connaître ou observer (le « ressenti ») cette montée du précarariat. Or, les chiffres ne confirment pas du tout cette impression de fin du salariat, ou de remplacement du statut de salarié par l'emploi précaire. Entre 2007 et 2017, malgré dix ans de crise économique, la part de l'emploi en contrat à durée indéterminée dans l'emploi total est restée à peu près stable en France, passant de 86,4 % à 84,6 %. Il n'y a pas eu d'explosion de la précarité. De même, la durée moyenne de l'ancienneté dans l'entreprise, malgré les plans sociaux, les restructurations, les licenciements, est restée à peu près la même. Elle a même augmenté durant les périodes de crise, pour une raison bien simple : on ne cherche pas un autre emploi quand la conjoncture est mauvaise. Et c'est exactement l'inverse quand elle s'améliore : ce qu'on présente aujourd'hui comme le phénomène inédit de la « grande démission » est simplement le signe que la conjoncture s'améliore, permettant comme à chaque fois dans une telle période une plus grande mobilité sur le marché de l'emploi. Mais cela ne veut pas dire que la précarité n'existe pas. Seulement, elle est concentrée sur des catégories précises : les jeunes et les femmes peu diplômées, les immigrés, dont la durée d'accès à l'emploi stable s'est considérablement allongée. Ce sont eux les précaires, pas l'ensemble des travailleurs. Le problème du salariat n'est pas la précarisation, mais les transformations du salariat lui-même, attaqué en son cœur pour tous les travailleurs : accroissement des horaires flexibles et atypiques (la nuit, le week-end), multiplication des heures supplémentaires, stagnation voire recul des rémunérations, avec l'accroissement de la part variable liée aux résultats de l'entreprise ou du travailleur lui-même. En cela, oui, la situation des salariés s'est détériorée (cf. J. S Carbonnel, *Le Monde*, le 22 mars 2022).

- Dans l'article, « Logistique : nouveaux paysages, nouvelles précarités », *Le Monde*, le 3 février se penchait déjà sur ce qui serait le creuset d'une nouvelle classe ouvrière, la logistique, un secteur, qui pèse 10 % du PIB, redessine les campagnes, avec près de 87 millions de mètres carrés d'entrepôts sur tout le territoire. Autrefois, entre les usines Renault de Cléon, Sandouville et les sous-traitants, l'industrie automobile était le premier pourvoyeur d'emplois intérimaires de la région. En six ou sept ans, l'automobile a dégingolé et on a basculé sur les métiers de la logistique, un marché très porteur, et de surcroît non délocalisable », relève Sylviane Havel. Deux sociologues, Carlotta Benvegnù et David Gaborieau, se sont penchés sur ce nouveau prolétariat, celui de l'entrepôt, caractérisé par une forte concentration de postes peu qualifiés, des perspectives d'évolution professionnelle

limitées et de faibles rémunérations. « Au sein du monde ouvrier, les logisticiens représentent désormais 13 % des emplois, contre seulement 8 % dans les années 1980, un basculement observable dans la plupart des pays occidentaux », notent-ils dans un article publié le 5 octobre 2021 par la direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail. Et là encore, comme dans l'article précédent, on observe plutôt une précarité en diminution, vu les tensions sur le marché de l'emploi. « Avec la croissance de l'activité logistique, les entreprises ont besoin d'avoir du personnel permanent, alors, elles pérennisent de plus en plus de postes (Cf. Brice Mullier, directeur de l'agence Pôle-emploi de Louviers). Entre 2019 et 2020, le volume des offres durables (CDD de plus de six mois et CDI) dans son agence a augmenté de 13 %. « Les gens râlent, mais ils ne sont pas prêts à se battre. Certains demandent même à travailler le dimanche pour gagner plus. Avec le Covid, on n'a jamais autant bossé, mais la direction nous a donné des primes : l'année dernière, on a eu 1 000 euros. Les équipes sont contentes avec ça », rapporte Antonio Martins Pinto, délégué syndical CGT de la plateforme Intermarché de Louviers, avant de conclure : « Ici, à part la logistique, il n'y a pas grand-chose. » (*Le Monde*, le 3 janvier).

- Chez Stellantis, de nouveaux départs volontaires sont envisagés dans la continuité de ce qui se fait depuis la fusion. La négociation intervient alors qu'une réorganisation industrielle est mise en place dans les sites français en février. Sur le modèle des usines latino-américaines de Fiat Chrysler, un niveau hiérarchique va disparaître dans l'encadrement des chaînes de montage, passant de trois à deux. Voilà de quoi inquiéter des syndicats français qui vivent déjà un sentiment de déclassement d'après le journaliste du *Monde*, dans une entité moins centrée sur la France qu'avant la fusion.

[C'est connu que les syndicats vivent mal la réduction des hiérarchies du travail qu'ils vivent comme un déclassement puisque la plupart de leurs adhérents sont promus tout au long de cette hiérarchisation qui divise la classe du travail, NDLR]. Les ouvriers sont surtout nombreux à déplorer une aggravation des conditions de travail : « En Moselle, les salariés quittent les usines de Metz et Trémery pour les horaires plus vivables et les meilleurs salaires d'Amazon, qui vient de s'installer à proximité », relève Mme Virassamy (*Le Monde*, le 3 février).

Crise sanitaire et absentéisme au travail

L'observatoire de l'absentéisme Diot-Siaci a en effet constaté en 2021 une progression pour la seconde année consécutive de la durée moyenne des arrêts de travail. Celle-ci a atteint 23,6 jours l'an dernier, après 22,5 en 2020 et 19,6 en 2019. Le phénomène a notamment concerné les moins de 35 ans : +33 % pour les arrêts de 10 à 29 jours en 2021 par rapport à

2019, +13,5 % de 30 à 89 jours et +10,1 % au-delà de 90 jours. Le Covid n'explique pas tout : engagement, reconnaissance, motivation, temps de trajet sont des facteurs à ne pas négliger, ont détaillé lors de la conférence de presse Jérôme Fourquet, directeur du département opinion de l'IFOP, et l'ex-ministre du Travail Myriam El-Khomri, directrice du conseil de Diot-Siaci. Ce qui fait de l'absentéisme un défi grandissant pour les entreprises. Ce constat est conforté par l'examen des motifs des arrêts de travail d'au moins un jour, autres que ceux liés au Covid. Selon le sondage de l'IFOP, en 2021, les risques psychosociaux ont fait jeu égal avec les troubles musculo-squelettiques (cités par 15 % et 14 % des salariés ayant été arrêtés), devant les accidents du travail (12 %) et les maladies chroniques (10 %). Et parmi les 22 % des salariés arrêtés pour une autre raison qu'une maladie, un tiers l'a été pour garde d'enfant, un autre tiers a évoqué « une situation conflictuelle dans l'entreprise » avec un collègue ou un supérieur, ou bien une absence de motivation ou une fatigue liée au travail (*Les Échos*, le 25 mars).

Interlude

- Est-ce le début d'un mouvement des machines ? « Un robot aspirateur autonome a échoué à s'arrêter devant la porte d'un hôtel à Cambridge, là où il était censé faire demi-tour, pour s'échapper dans la nature » (site BBC, le 22 janvier). Les employés de l'hôtel ne l'ont retrouvé que le lendemain matin, coincé dans une haie (in *Le Canard enchaîné*, le 2 février).

- Alors, cher lecteur, comme l'écrivait Rimbaud à la fin de ses lettres : « Je vous serre la main. » Le serrement de main date du XIX^e siècle ; les paysans qui « topent » sur les marchés auraient exporté ce geste de bonne entente dans les foyers urbains. L'anthropologue Emmanuel Desveaux y voit « l'idée républicaine d'égalité entre les sujets qui se substitue à des systèmes de révérence dans une hiérarchie ». On comprend mieux, dès lors, tout ce que l'on perd avec le check des nouveaux « branchés ». Le poing fermé est dissimulateur, presque offensif. Plutôt que de nouer un lien entre deux personnalités, il les entrechoque. On passe de l'égalité à l'affrontement. Autant il est naturel d'avancer son buste pour venir serrer une main, autant le check suppose de se raidir. Norbert Elias, l'auteur de *La Civilisation des mœurs*, qui analysa la constitution de l'espace privé au fil des siècles, en aurait sans doute fait le stade ultime de l'individualisme. Le check nous vient d'ailleurs des États-Unis : il est à la socialité ce que le MacDo est à la gastronomie (G. Koenig : *les Échos*, le 9 février). [Les sociologues se retrouvent devant un champ nouveau d'étude qui leur permettra de gloser sur la perte de virilité dans l'abandon de la poignée de main et le rejouement euphémisé de l'hubris dans le check, NDLR]

- Chez Dassault, des grèves perlées retardent la production depuis mars 2021 car la direction

refuse la revendication de l'intersyndicale de 200 euros d'augmentation pour tous. La CGT trouve quand même que ce coup de frein à la production tombe mal au moment même où « le carnet de commandes de Dassault se remplit » (sic, *Le Monde*, le 15 février).

- Le climatologue Jean Jouzel propose, dans un récent rapport, que la formation aux enjeux de la transition écologique s'intègre dans tous les cursus d'ici cinq ans. « L'approche par les compétences » et « l'approche programme », seraient les seules à même de forger une culture commune à travers des exemples, des exercices ou des projets favorisant une « en capacitation » des étudiants (*Le Monde*, le 18 février).

[On subissait déjà la vogue récente transmise par les médias du « en capacité de », les étudiants subiront le « en capacitation » en plus et il y en a qui s'étonne de la baisse du « niveau ». Il paraît qu'il y a en France une baisse de l'enseignement scientifique, pourtant on a comme ici des exemples de bond conceptuel qui devraient nous mettre en haut de classement ! Dans le même ordre de gag le rapport soulève le fait que « plus de 80 % des professeurs des écoles titularisés proviennent de cursus tels qu'ils n'ont souvent plus étudié la science après la classe de seconde » et pour remédier à cela, il propose quatre « problématiques » principales « en guise de base commune » : l'impact des activités humaines sur l'environnement à l'échelle planétaire, notamment sur le climat et la biodiversité ; l'impact des activités humaines à l'échelle locale, en particulier sur la pollution des eaux, des sols et de l'air ; les enjeux de société et de gouvernance associés ; enfin, les modalités d'un passage à l'action. Que le rapport utilise « problématique » comme le fait un journaliste sportif qui cherche à se hausser du col, c'est-à-dire à la place de « problème » ou mieux « thème » laisse bien augurer de l'introduction de cette nouvelle « science » et surtout de sa « méthode » dans les programmes et concours de l'Éducation nationale. Déjà, quand, dans les années 1980-1990 on avait vu apparaître le terme de « problématique » chez les inspecteurs de l'éducation nationale, on s'était dit, ça y est ils ont découvert le fil à couper le beurre, mais aujourd'hui que problématique est équivalent à problème, c'est la réduction *ad infinitum* qui est à l'ordre du jour, NDLR]. Pour paraphraser les années 1970, mais dans sa version postmoderne, la question n'est plus « la dialectique peut-elle casser des briques ? », mais « la problématique peut-elle casser des briques ?

- Face à la difficulté d'augmenter leurs prix et confrontées à des hausses de coûts, les entreprises japonaises de taille moyenne privilégient la *shrinkflation*, de l'anglais *shrink* (contraction), qui se traduit par le maintien du prix d'un produit avec des quantités moindres dans le même paquet (*Le Monde*, le 29 mars).

Start-up, crypto-monnaies et économie virtuelle

- Facebook a voulu saisir l'occasion, mais n'y est pas parvenu. Son projet de cryptomonnaie, d'abord appelée Facebook Coin en 2018, puis Libra en 2019, puis Diem un an plus tard, a été vendu lundi 31 janvier pour une bouchée de pain à la banque californienne Silvergate. Pourtant, à son lancement, le réseau social a affolé le monde et les gouvernements en prétendant battre monnaie. Grâce à lui, plus d'intermédiaires et de frais astronomiques pour transférer de l'argent d'un pays à l'autre. Plus de craintes non plus pour les consommateurs de pays à monnaie faible ou dévaluée. Mark Zuckerberg plus fort que les États. Une trentaine de partenaires étaient de la partie, dont quelques pointures comme MasterCard, Visa, PayPal, Uber, Spotify et même le français Iliad. Rien n'y a fait, régulateurs et autorités ont pilonné le projet. Dès 2020, MasterCard, Visa et PayPal ont quitté le navire, contraignant le groupe à réduire ses ambitions, puis à abandonner l'affaire. (*Le Monde*, le 2 février). [Où est-t-il le capitalisme sauvage de l'économie néo-libérale ? Toutes les puissances étatiques réagissent, y compris la Chine contre Alibaba et consorts. Pas question de perdre la main. La souveraineté politique l'emporte même quand elle ne s'exerce plus que dans le succédané de la « bonne gouvernance », NDLR].

- Si la France est devenue une usine à start-ups, il manque encore les start-ups à usines. Il leur faut un cadre favorable. Pour une start-up industrielle, le lancement commercial intervient souvent une dizaine d'années après la création, soit au-delà de la durée de vie des fonds de capital-risque ! Il leur faut des instruments financiers à la temporalité alignée sur les cycles de développement. Pour changer ce paradigme, les pouvoirs publics présents au capital des fonds de capital-risque via Bpifrance et le Fonds européen d'investissement ont un rôle à jouer. Ils peuvent pousser à un allongement de la durée de vie des fonds, promouvoir les fonds Evergreen (sans date prédéterminée de clôture). Un premier recensement montre que seulement 12 % des start-ups ont des projets industriels. Ensuite, il faut qu'elles trouvent des financiers prêts à les aider sur des projets plus risqués, alors qu'il est plus facile de calculer les retours sur investissements d'une place de marché. Le mois dernier, le gouvernement a décidé d'apporter 1 milliard d'euros à un fonds de Bpifrance pour financer les premières usines, une structure qui a déjà investi dans... 20 participations sur les cinq dernières années. (*Les Échos*, le 2 février).

Martin Ford, auteur d'un essai sur la robotisation, *L'Avènement des machines*, FYP éditions, 2017, est persuadé que : « la pandémie a favorisé l'automatisation des restaurants. Dans un premier temps, en 2020, les robots sont apparus comme une réponse aux inquiétudes sur la transmission et le besoin de distanciation sociale, explique-t-il. À présent, c'est le manque de main-d'œuvre qui sert d'argument à cette substitution capital/travail. Le secteur est l'un des

moins attractifs, les salaires sont bas et le travail difficile, donc les travailleurs préfèrent aller ailleurs ». Flippy, le robot de Miso Robotics, n'a pour sa part pas vocation à se promener en salle. Ce bras robotisé est conçu pour travailler en cuisine, plus précisément à la préparation de frites, *chicken wings* et autres beignets. « Le poste de friture est l'exemple parfait d'un travail sale, dangereux et ennuyeux », explique Jacob Brewer, directeur de la stratégie produits de Miso [un peu l'équivalent de la peinture carrosserie dans les usines automobiles dans les années 1960-70 qui furent les premiers postes de chaîne à être robotisés, NDLR]. En France, Pazzi Robotics, fondé en 2017, propose un robot autonome qui fabrique des pizzas sur mesure devant le client, de l'étalement de la pâte à la découpe en passant par la garniture, la cuisson et la mise en carton. L'entreprise a ouvert deux restaurants sous son nom, à Val d'Europe en 2019 et à Paris en 2021. En Italie, Makr Shkr a mis au point un robot barman, qui confectionne des cocktails classiques ou sur mesure, que le client commande avec son smartphone. (*Les Échos* le 2 février).

Compétitivité-prix et compétitivité hors prix

- La dégradation du déficit commercial français au début des années 2000 correspond en grande partie à la dégradation du solde commercial des multinationales françaises. Pendant cette période, les délocalisations s'accélérent, tout comme les embauches à l'étranger. Elles emploient aujourd'hui 6,1 millions de personnes à l'étranger, soit beaucoup plus que leurs homologues allemandes ou japonaises, par exemple. Elles n'ont pas hésité à déplacer des pans entiers de leur production. Le cas du secteur automobile est à cet égard très éclairant, car il explique à lui seul le tiers de la différence de solde commercial entre l'Allemagne et la France sur les vingt dernières années. Renault et Peugeot sont parmi les constructeurs automobiles européens ceux qui ont le plus délocalisé en Europe de l'Est et dans le pourtour méditerranéen, notamment leurs usines d'assemblage, alors que leurs concurrents allemands ont moins déplacé leur production. Cela a permis à l'Allemagne de conserver son industrie automobile compétitive du point de vue de la productivité avec un point mort plus bas. (*Le Monde*, le 9 février). De fait, ces multinationales françaises profitent de la logistique d'État (la diplomatie au service de l'économie) et des crédits d'impôt recherche sans renvoyer l'ascenseur par des implantations locales et un tissage de lien avec les PME pour créer un *Mittelstand* à l'allemande. À cela s'ajoute « un biais dont personne ne parle », ajoute Bernard Jullien, économiste de l'automobile, maître de conférences à l'université de Bordeaux. C'est l'effet chômage partiel lié au Covid -19. De fait, les surcapacités de production ont été prises en charge par l'État depuis la mi-2020. C'est le bonheur pour les entreprises : lorsque la demande n'est pas là, elles renvoient les salariés chez eux, et c'est l'État qui paie ! Cela peut finir par agir comme une drogue dure masquant des difficultés durables. » (*Le Monde*, le 19 février). [Ce que nous relevons là comme incidence sur la

balance commerciale, se relève bien évidemment au niveau de la désindustrialisation du territoire, elle-même aggravée par le plus grand fossé existant en Europe entre, d'un côté les grandes firmes françaises du CAC 40 qui ne fabriquent plus et ne font pas leurs profits en France et la masse de PME subissant les prix de marché que leur imposent leurs donneurs d'ordre. Rien ne fait plus tissu industriel, NDLR].

- Rentabilité à court terme. La théorie des avantages comparatifs, fondée sur la doctrine du libre échange dans la complémentarité compétitive, a poussé l'économie française à se spécialiser dans les productions les plus rentables et à importer celles qui le sont moins, mais qui sont fondamentales par rapport à la structure de l'appareil de production (le secteur des biens d'équipement, par exemple). Ce choix stratégique industriel a rendu l'économie française fortement dépendante à l'égard de nombreux produits fabriqués à l'étranger, notamment en Chine, alors qu'il y avait du potentiel pour les produire sur le territoire national. Au nom de la rentabilité à court terme, l'économie française s'est orientée vers le commerce international à flux tendus, préférant importer et faire faire, plutôt que de faire. Dès lors, à chaque reprise de la demande et de la croissance, cette stratégie industrielle alourdit le déficit extérieur et, à terme, fragilise la croissance économique. Côté exportations, les ventes des produits de luxe, des produits agroalimentaires et aéronautiques continuent de progresser, mais à un rythme encore insuffisant pour enrayer le dynamisme inverse des importations sur des produits beaucoup plus courants et nécessaires. Malgré le redémarrage de l'économie mondiale, les exportations n'empêchent pas le déficit extérieur de se creuser, marquant ainsi les limites de la politique de baisse du coût du travail menée pour restaurer la compétitivité-prix des entreprises françaises. Or, pour faire face à la concurrence étrangère, les entreprises, avec l'aide des pouvoirs publics, doivent développer davantage la compétitivité hors prix fondée sur la qualité. Le rétablissement et le renforcement de cette compétitivité passent non seulement par des investissements accrus dans l'éducation et la formation, dans la recherche, dans l'innovation ou encore dans la montée en gamme de tout notre appareil productif (donc des mesures de moyen ou long terme), mais aussi par une stratégie industrielle d'ancrage territorial plus immédiat. Pour produire sur le territoire, il est donc nécessaire de développer des systèmes territoriaux de compétences associant des entreprises cotraitantes, sous-traitantes avec des écoles d'ingénieurs, des universités, des laboratoires de recherche et des infrastructures publiques. Ces pôles territoriaux de compétences capteraient les capitaux étrangers attirés par le savoir-faire plutôt que par les avantages fiscaux. Cette offre encouragerait les entreprises à substituer leurs anciennes stratégies de domination par les coûts à leurs stratégies plus innovantes de différenciation, leur permettant d'être plus à l'abri de la concurrence asiatique. Elles seraient ainsi davantage incitées à se concurrencer sur la qualité, en améliorant la situation des salariés plutôt que celle des actionnaires. Cependant, pour produire sur le territoire, il faut aussi que

la demande intérieure soit soutenue afin qu'elle puisse se tourner davantage sur les produits fabriqués en France plutôt que de se diriger vers les produits étrangers, jugés moins chers. C'est pourquoi il s'avère nécessaire d'accroître le revenu du travail pour donner plus de pouvoir d'achat aux ménages, garantissant à la fois la préférence des consommateurs pour les produits français et les débouchés des entreprises. Cette hausse généralisée des salaires étendue sur tout le territoire, évitant ainsi une concurrence interentreprises par les prix, exhorterait celles-ci à se positionner (G. Fonouni enseignant éco-gestion in *Le Monde*, les 20-21 2022). Apparemment tout ce discours de bon réformateur s'avère un vœu pieux puisque la stratégie de l'offre continue à être privilégiée par l'équipe Macron.

- Une des rares sources de compétitivité des entreprises françaises était le prix de l'énergie. Si les prix des combustibles fossiles diffèrent peu entre les pays, ce n'est pas le cas de ceux de l'électricité et du gaz naturel. Durant ces dix dernières années, le prix de l'électricité pour les entreprises de taille moyenne était 16 % inférieur en France par rapport à celui de leurs homologues de la zone euro. Pour les entreprises industrielles, le prix était bien inférieur à celui de leurs homologues italiennes, britanniques, allemandes ou japonaises. Les coûts de l'énergie représentent entre 1 et 10 % des coûts de production, mais peuvent dépasser 10 % pour les industries intensives en énergie. La base industrielle est devenue tellement étroite qu'elle n'a plus d'effet d'entraînement sur les autres secteurs. En revanche, tous les autres secteurs la plombent. L'accès à une énergie moins coûteuse et décarbonée était la dernière politique transversale qui soutenait l'industrie. (*Les Échos*, le 29 mars).

- La crise sanitaire semble fatale à Boeing par rupture de l'équilibre de duopole de Cournot qui concerne deux entreprises qui (Boeing depuis le rachat de Douglas et Airbus) dominent 99 % d'un marché et tirent leurs profits de l'augmentation de la production, sans baisse des prix jusqu'au prix d'équilibre du fait de la barrière à l'entrée que représente un niveau de production très élevé empêchant toute concurrence sérieuse d'une entreprise tierce³. Or la crise du Boeing 737 MAX a vu Boeing décrocher et, en grande partie à cause de la crise sanitaire, l'entreprise américaine s'est avérée incapable de répondre à la demande par de nouveaux investissements pour un modèle de remplacement. Airbus en a profité suivant le modèle duopolistique de Stakelberg sur le duopole asymétrique dans lequel celui qui produit moins ne peut que baisser ses prix (*Les Échos*, le 17 février).

Temps critiques, 17 janvier-4 avril 2022

Notes de bas de page :

1. - Cf. *Temps critiques*, no 17, « Sur la politique du capital »

[<http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article310>] et « Notes de lecture sur le livre Le

capital comme pouvoir » (2014) [<http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article311>] et no 19, « Capitalisation et reproduction rétrécie » (2018) [<http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article383>]. [↩]

2. - Cité in *Mouvement communiste*, brochure 7, décembre 2021[↩]
3. - On sait qu'à certains moments de l'histoire industrielle des États-Unis, les grandes firmes ont même été jusqu'à entretenir artificiellement des tierces entreprises, comme American Motors dans l'automobile, afin de ne pas tomber sous les lois anti-trust.[↩]